



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné, que lors de l'assemblée du conseil municipal prévue pour le mardi 11 février 2025 à 19 heures, dans la salle Desjardins du Centre au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le conseil municipal rendra une décision sur la demande de dérogation mineure #24-06.

La demande est présentée par Crystal Luscombe et concerne la propriété située au 42 rue Windsor.

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont les suivants:

- Permettre l'implantation d'un bâtiment secondaire détaché à une distance de 1 mètre du bâtiment principal, plutôt qu'à minimum 2 mètres tel que prescrit à l'article 18.2 du règlement de zonage #427.

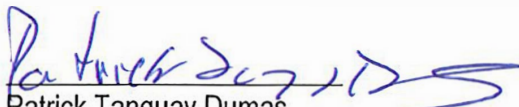
Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal lors de la discussion de cette demande de dérogation mineure.

CERTIFICAT

Je, soussigné, Patrick Tanguay Dumas, greffier, certifie que j'ai publié le présent avis (dérogation mineure #24-06) le 14 janvier 2025 sur le site web de la Ville.

De plus, je certifie que j'ai affiché cet avis public à l'hôtel de ville au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 14 janvier 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 janvier 2025.


Patrick Tanguay Dumas
Greffier